



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Digne-les-Bains, le 7 février 2023

Direction Départementale des Alpes-de-Haute-Provence

Pôle Animation des politiques territoriales

Affaire suivie par : Joan CARBUCCIA

Courriel : joan.carbuccia@ars.sante.fr

Téléphone : 04 13 55 88 28

Objet : Notification de la composition des représentants des usagers (RU) siégeant au sein de la commission des usagers (CDU) de votre établissement

La Délégation Départementale

A

Mr COMAS Denis

Centre Le Cousson

Route de Nice

04000 DIGNE-LES-BAINS

Après 3 ans de mandat, les compositions des commissions des usagers (CDU) sont renouvelées. Un appel à candidatures régional a été lancé le 30 juin 2022 pour pourvoir l'ensemble des postes de représentants des usagers (RU) des CDU de chaque établissement de santé pour l'exercice d'un nouveau mandat.

Après examen des candidatures reçues, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le tableau des RU désignés pour siéger au sein de la CDU de votre établissement, ainsi que l'association agréée qu'ils représentent.

	Représentant des usagers	Association agréée	Adresse de messagerie
Titulaire n°1	PEGOLOTTI Annie	Jusqu'à la mort accompagner la vie (JAMALV)	jalmalv04@wanadoo.fr
Titulaire n°2	PARADISO Valérie	Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)	chusson@udaf04.fr
Suppléant n°1	PRIMITERRA Geneviève	Jusqu'à la mort accompagner la vie (JAMALV)	jalmalv04@wanadoo.fr
Suppléant n°2	FISCHER Mireille	UFC Que Choisir	ufc04@wanadoo.fr

Pour mémoire, la durée du mandat des RU est de trois ans, à compter de la date de désignation par le directeur général de l'agence régionale de santé.

En cas de vacance de poste, ou lorsqu'un RU démissionne de son mandat, pour une raison quelconque, un nouveau RU est désigné dans les mêmes conditions, pour la durée du mandat restant à courir.

Vous voudrez bien informer les RU titulaires et suppléants de leur désignation pour siéger au sein de la CDU de votre établissement.

Je vous remercie de me transmettre la composition de la CDU lorsque qu'elle sera renouvelée. Je vous rappelle qu'elle doit être affichée dans votre établissement.

Je vous prie de bien vouloir accepter, Madame la Directrice, mes plus sincères salutations.


Pour le Directeur Général de l'ARS PACA,
Le Directeur de la Délégation Départementale
des Alpes-de-Haute-Provence,
Bertrand BIJU-DUVAL